

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL Séance du 18 mars 2021 à 19 heures 00 par visioconférence

La séance a fait l'objet des mesures de publicité suivantes :

- convocation en date du 12 mars 2021
- affichage sur le site internet du PETR
- affichage au siège du syndicat mixte de la convocation et de l'ordre du jour

Nombre de membres titulaires en exercice : 47

Sont présents : 34 membres (+ 1 pouvoir d'absent excusé)

a) 26 membres titulaires (+ 1 pouvoir d'absent excusé)

Charles ANDREA - Patrick BARBIER - Patrick BUHL - Jean-Marc BURRUS - Michel BUTSCHA - Philippe DESAINTQUENTIN - Robert ENGEL - Jean-Luc FRECHARD - Nadège HORNBECK - Serge JANUS (*pouvoir de Marie-Odile UHLERICH*) - Martin KLIPFEL - Matthieu KLOTZ - Christophe KNOBLOCH - Mathieu LAUFENBURGER - Christian MEMHELD - Alain MEYER - Virginie MUHR - Denis PETIT - Frédéric PFLIEGERS-DOERFFER - Claude SCHALLER - Christian SCHLEIFER - Bernard SCHMITT - Sébastien SCHWOERER - Olivier SOHLER - Yvette WALSPURGER - Philippe WOTLING

b) 8 délégués suppléants avec droit de vote

Bertrand GAUDIN - Vincent GRISS - Christian HAESSLER - Monique HOULNÉ - Alexandre KRAUTH - Olivier MORIS - Fabienne OBERLÉ - Clément ROHMER

Sont absents excusés (15) : (1 a donné pouvoir à 1 membre présent)

Luc ADONETH - Hélène BACHMANN - Patrick DELSART - Denis DIGEL - Emmanuel ESCHRICH - Catherine GREIGERT - Sylvie HIRTZ - Alex JEHL - Pascal JEHL - Régine ORSATI - Lionel PFANN - Jean-Pierre PIELA - Claude RISCH - Clothilde SZUPTAR - Marie-Odile UHLERICH (*pouvoir donné à Serge JANUS*)

Sont absents (6) :

Yves DUSSOURD - Sébastien FOISSIER - Denise KEMPF - Philippe SCHEIBLING - Jean-Michel VOEGELI - Michel WIRA

Assistent également à la séance :

Le président du conseil de développement territorial du PETR SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE : Claude ROLLIN

Le personnel du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE : Sandrine WOLLENBURGER, Mathilde METZ et Jean-Philippe STREBLER.

Séance du jeudi 18 mars 2021 à 19 heures - visioconférence

M. Patrick BARBIER, président du PETR, accueille les membres du comité syndical et les remercie pour leur présence à cette réunion en visioconférence. Il procède à l'appel nominatif de chacun des 33 délégués présents avec lui (25 titulaires et 8 suppléants).

Constatant que le quorum était atteint, le Président déclare que le comité syndical du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE peut valablement délibérer et il ouvre la séance qui comporte dix-neuf points, dont dix-huit ont fait l'objet de notes de synthèse adressées aux participants avant la séance :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Règlement intérieur du comité syndical
3. Renouvellement du conseil de développement territorial
4. Arrêt du compte de gestion pour l'exercice budgétaire 2020
5. Adoption du compte administratif pour l'exercice 2020 et affectation des résultats
6. Adoption du budget primitif pour l'exercice 2021
7. Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique (SARE)
8. Mobilité : Édition 2021 du défi « *J'y vais !* »
9. Environnement : subvention « *appel d'Air* » aux associations ADEAP et Trajets
10. Habitat et aménagement du territoire : convention avec l'agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS)
11. Désignation du représentant du PETR au sein de l'assemblée générale de l'Agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS)
12. Désignation des représentants du PETR au sein de l'assemblée générale de l'Établissement public foncier d'ALSACE (EPFA)
13. Désignation du représentant du PETR au sein de la commission locale de l'eau (CLE) du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) GIESSEN-LIEPVRETTE
14. Désignation du représentant du PETR au conseil d'administration du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) - Maison de la nature du RIED et de l'ALSACE CENTRALE
15. Désignation du représentant du PETR au sein de l'assemblée générale de l'Association « *Initiatives Alsace centrale* »
16. Désignation du représentant du PETR au sein de l'assemblée générale de l'Association « *Trion Climate* »
17. Désignation du représentant du PETR au sein de l'assemblée générale de l'Association nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP)
18. Désignation de la représentante du PETR au sein de l'assemblée générale de la Fédération des SCoT
19. Désignation du représentant du PETR au Comité national d'action sociale (CNAS)



Le Président
du PETR
Patrick BARBIER

Le Secrétaire
de séance
Bernard SCHMITT

Séance du jeudi 18 mars 2021 à 19 heures - visioconférence

Délibération n° 2021-II-08 : MOBILITÉ : ÉDITION 2021 DU DÉFI « J'Y VAIS ! »

Le défi « J'y vais ! » a pour objectif d'inciter un maximum de salariés et d'élèves à se rendre, durant le défi, sur leur lieu de travail ou de scolarité à vélo ou en modes de déplacement alternatifs à l'autosolisme. Il s'appuie sur des actions et outils développés et mutualisés pour l'ensemble des territoires participant au défi, en particulier :

- structurer une démarche commune aux différents partenaires en matière de sensibilisation au report modal et à l'écomobilité,
- coordonner les démarches auprès des partenaires et prescripteurs potentiels,
- mettre à disposition une plateforme internet www.defi-jyvais.fr comme outil d'information et de communication autour de cet évènement,
- mettre à disposition un outil numérique d'inscription et de comptage à la fois simple pour les structures participantes, et accessible aux individus participants au défi. L'outil doit aussi permettre d'afficher en temps réel le nombre de structures (organisations, établissements scolaires) et de personnes participant au défi,
- proposer des outils d'animation et de communication aux territoires : communiqués de presse, évènements de lancement, réseaux sociaux, site internet, vidéos et photos des éditions précédentes et de l'édition en cours, ..., proposer des outils d'animation et de communication pour les structures participantes : affiches et bandeaux internet, argumentaire écomobilité, conseils sécurité, outil de comptage, ..., organiser des évènements de remise des prix du défi,
- créer un poste de coordinateur et animateur du défi.

Ce défi a fédéré des territoires volontaires à l'échelle de l'ALSACE puis il s'est élargi à des territoires des VOSGES et de MOSELLE. Jusqu'en 2019, l'un des territoires partenaires assurait chaque année le portage du projet (mutualisation d'un stagiaire et de la communication). La coordination était collégiale et chaque partenaire organisait, s'il le souhaitait, des animations spécifiques sur son territoire.

Depuis 2020, l'association « Vélo et Mobilités Actives GRAND EST », soutenue par l'ADEME, assure la coordination, l'organisation et l'animation du défi et de ses déclinaisons au niveau régional.

La contribution des territoires partenaires est fixée à :

- 1 000 € pour les pays, PETR, parcs naturels régionaux et autres syndicats mixtes, communautés de communes, communes,
- 1 500 € pour les communautés d'agglomération,
- 2 000 € pour les communautés urbaines, métropoles, départements

Le budget prévisionnel pour l'édition 2021 s'établit comme suit :

dépenses		recettes	
▪ Adaptation du site internet et re-fonte des outils d'inscription et de comptage des kilomètres	7 800 €	▪ Collectivités et territoires participants (base 2020) ▪ ADEME Grand Est	30 500 € 29 000 €
▪ Supports de communication, goodies	10 000 €		
▪ Cérémonies de remise des prix, récompenses des lauréats	2 000 €		
▪ Dotation à l'association	10 000 €		
▪ Organisation mutualisée et coordination	29 700 €		
total	59 500 €	total	59 500 €

Séance du jeudi 18 mars 2021 à 19 heures - visioconférence

Délibération n° 2021-II-08 : MOBILITÉ : ÉDITION 2021 DU DÉFI « J'Y VAIS ! » (suite)

DÉCISION

LE COMITÉ SYNDICAL,

Sur la proposition du président,

À l'unanimité,

Décide la participation du PETR, en partenariat avec la communauté de communes du canton d'ERSTEIN, à l'édition 2021 du défi « J'y vais ! » ;

Autorise le Président à signer avec l'association « Vélo et Mobilités Actives GRAND EST » une convention de partenariat pour l'organisation, la coordination et l'animation mutualisée du défi à l'échelle du GRAND EST, avec une contribution financière du PETR (et de la communauté de communes du canton d'ERSTEIN) à hauteur de 2 000 euros pour l'édition 2021.



Affiché au siège du syndicat mixte le **22 mars 2021**
Déposé et enregistré en sous-préfecture de SÉLESTAT-ERSTEIN le **22 mars 2021**
Pour ampliation,

pour extrait conforme,
Le Président


Patrick BARBIER